



www.mairie-brece.fr

AGENDA

Toutes les manifestations, sorties, etc. sont reportées ou annulées.

Plus d'informations dans les prochains flashes

FLASH INFOS BRÉCÉ

Du 26 mars 2020

n° 96

Infos Municipales

Un Flash Spécial pour vous informer sur la situation actuelle très particulière. Ci-dessous un courrier qui sera distribué dès aujourd'hui dans toutes les boîtes à lettres des habitants de Brécé.

Madame, Monsieur,

Comme l'a rappelé le Président de la République, la France est confrontée à « la plus grave crise sanitaire depuis un siècle ». Dans ce contexte inédit, les exécutifs des collectivités locales ont un rôle important à jouer pour assurer la continuité des services publics essentiels. La situation actuelle d'une ampleur inédite bouscule nos habitudes, nos activités qu'elles soient professionnelles, familiales, loisirs et affecte la santé de nos concitoyens. Elle bouscule aussi le fonctionnement des services communaux. Aussi, il nous paraît utile de vous informer de la situation à ce jour et de vous rappeler qu'avec mes collègues, élus en 2014, nous assurons toujours nos fonctions, le Conseil Municipal d'installation des nouveaux élus ayant été ajourné.

Au plan communal, conformément aux dispositions réglementaires, dans le cadre de cet état d'urgence sanitaire, les services municipaux sont suspendus ou un service minimum est assuré.

- Les services péri et extra scolaires gérés par LEO LAGRANGE et le restaurant municipal sont fermés. Toutefois, un accueil est assuré pour les enfants dont les parents exercent une profession dans le domaine de la santé.
- Tous les équipements publics sont fermés : salle des sports, complexe sportif, salles de réunion, médiathèque ainsi que les aires de jeux extérieures.
- La Mairie est fermée au public mais une permanence téléphonique et numérique est assurée. Seul l'Etat civil urgent est traité (naissances, décès, reconnaissances). Des rendez-vous pourront être organisés afin de garantir la continuité du service. Concernant les autorisations d'urbanisme les délais légaux sont suspendus.
- Aux services techniques un service minimum est assuré pour faire face à la pousse de la végétation (tonte, suivi des serres) et assurer la maintenance et la propreté indispensables. Les agents présents à tour de rôle sont invités à suivre les recommandations sanitaires.

Les services intercommunaux essentiels continuent d'être assurés à minima : eau potable, assainissement, transport, déchets. Ce dernier encore assuré à ce jour pour les bacs gris et jaunes est susceptible de changer. Plateforme déchets verts et déchetteries sont fermées. Le civisme nous impose de stocker temporairement nos divers déchets. **Tout dépôt sauvage est strictement interdit.**

Durant cette période de confinement nous devons être encore plus attentifs aux personnes isolées ou en difficulté. A notre niveau les membres du CCAS, l'ADMR ainsi que d'autres bonnes volontés sont à votre disposition pour diverses aides : courses, santé, repas, visites, appel tél... Actuellement, il faut noter que certains médicaments sous ordonnance peuvent être délivrés sans posséder une nouvelle ordonnance.

.../...

INFOS UTILES

Urgences

GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
Samu : 15 ou 02 99 59 16 16

Services de santé

SOS médecins : 36 24 ou
02 99 53 06 06

Pharmacie de garde : 32 37
Infirmières

Mmes Gautier et Severo
Soins à domicile ou au cabinet
5 rue de Bretagne - Brécé
06 44 85 25 54

Mairie

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Fermée le mardi après-midi
Samedi 8h30 - 12h00
02 99 00 10 09
accueil@mairie-brece.fr

Médiathèque

Mardi 15h30-17h30
Mercredi 10h30-12h30 et 15h-18h
Vendredi 15h30 - 18h
Samedi 10h - 12h30
02 99 62 10 31
mediatheque@mairie-brece.fr

Collectes des déchets

Numéro vert service déchets
Rennes Métropole: 0.800.01.14.31

Collecte des ordures ménagères
Mardi après-midi

Collecte des bacs jaunes
Vendredi matin semaines impaires

Déchetterie Acigné
Lundi, Jeudi et Vendredi
14H - 18h

Mercredi et Samedi
9h - 12h et 14h - 18h

Plateforme déchets verts Brécé
Lundi et vendredi

9h - 12h
Mercredi et samedi
14h - 18h (17h à partir du 2/11)

Signalement Voirie

Formulaire sur metropole.rennes.fr
rubrique pratique/ @démarches

Dépannage 24h/24

SPL : 02 23 22 00 00
Enedis : 09 726 750 35
GRDF : 0 800 47 33 33

N'hésitez pas à contacter la Mairie au 0299001009 ou sur accueil@mairie-brece.fr pour vous-même ou pour des personnes de votre entourage que vous souhaitez protéger et nous signaler. Vous pouvez aussi joindre un contact de quartier :

G. DUBOURG	la Vigne	0688065339
J.Y. SAFFRAY	l'Alinière	0675220896
M.O. CADIEU	Placis du tertre	0620916666
Ch. CHEVANCE	rue du Rocher	0620456854
A. ORRIERE	la Roulottière	0652037377

Des attestations de déplacement autorisé sont disponibles dans la boîte à lire devant la Mairie et à la boulangerie.

Nous comptons aussi sur vous tous pour faire jouer d'abord la solidarité entre voisins !

Bon courage, prenez soin de vous et des autres !

JP GERARD et tous les membres du CCAS

PS : Boulangerie, crêperie, tabac-presse restent ouverts avec des horaires adaptés ainsi que la ferme de l'Alinière (légumes et pain bio le mardi am).
L'Epicom de Noyal est temporairement fermée (0299370453)

Site Mairie

Pensez à consulter le site de la mairie www.mairie-brece.fr pour obtenir diverses infos (bus, commerces, déchetterie, etc.)



Commune de Brécé en Ile-et-Vilaine

Mesures exceptionnelles
Pour limiter le risque de transmission du virus, la mairie restera fermée jusque nouvel ordre. Une permanence téléphonique est assurée au 02.99.00.10.09

Dons



Quelques masques (FFP2 et chirurgicaux) datant de l'épidémie de la grippe H1N1 de 2009 et retrouvés en mairie de Brécé + quelques combinaisons, masques, lunettes fournis par les services techniques ont été donnés aux infirmières brécéennes et Simade35.

Directeur de la publication : Jean Paul GÉRARD / Responsable de la publication : Christophe CHEVANCE

Conception, Réalisation, Impression : Laetitia MOREAU - Mairie de Brécé

Annonces à adresser à accueil@mairie-brece.fr au plus tard le vendredi semaine paire pour une parution le jeudi de la semaine impaire.

Vous pouvez recevoir le Flash Info par email en faisant la demande à accueil@mairie-brece.fr ou via le site www.mairie-brece.fr